



LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE-LESSE

N°243

Septembre-Octobre 2008

# Les Barbouillons

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Sommaire	Page
Calendrier des activités	2-3
Comptes rendus des activités	
La forêt du roi Albert et les sources de la Masblette	4
Sortie botanique à Givet	7
Sortie mycologique	10
Sortie entomologique dans la RN Comogne	13
Excursion AEF à Mellier	14
Chroniques de l'environnement	
Fossés de Martouzin	15
Attaque des chasseurs contre le renards (Communiqué de la LRBPO)	16
Berce du Caucase (Communiqué du Jardin Botanique)	17
Informations aux membres	
Inauguration du local Bibliothèque à Chanly	18
Souper des Natus	19
Présentation de l'ASBL	20

[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Date	Sujet et rendez-vous	Guide et/ou organisateur*
<b>Samedi 6 septembre</b>	Sortie mycologique. Observations sur place ou déplacement possible vers un lieu qui sera déterminé par les poussées ! <i>9h30, parking de Fesche (à 3 km de Rochefort sur la route de Ciergnon)</i>	MARC PAQUAY
<b>Jeudi 11 septembre</b>	Commission de l'environnement <i>20h, au local de Lomprez</i>	BRUNO MARÉE
<b>Dimanche 14 septembre</b>	Prospection des sites à gentianes en Lesse-et-Lomme: suivi des populations de Bure, Resteigne, Ave-et-Auffe et Lavaux-Ste-Anne <i>9h30, devant l'église de Tellin</i>	PIERRE LIMBOURG
<b>Vendredi 19 septembre</b>	Inauguration du local Bibliothèque des Naturalistes <i>18h, presbytère de Chanly. Voir page 18 !</i>	BRUNO MARÉE
<b>Dimanche 21 septembre</b>	Prospection de la vallée du Ry des Boyès (2 <sup>ème</sup> partie) - Observations naturalistes et évaluation de la qualité des eaux du ruisseau. <i>9h30, église de Bure (commune de Tellin)</i>	BRUNO MARÉE
<b>Samedi 27 septembre</b>	Promenade à Ochamps en Haute-Lesse. En matinée: mycologie dans le bois du Bané et Devant le Bané (hêtraies et pessières). Après-midi: les sources de la Lesse et sa première rencontre avec un village du plateau ardennais. <i>9h30, église d'Ochamps.</i>	JEAN-CLAUDE LEBRUN
<b>Dimanche 28 septembre</b>	Promenade familiale: dernières fleurs, premiers champignons, fruits d'automne <i>14h, église de Han-sur-Lesse, retour vers 17h</i>	ARLETTE GELIN
<b>Samedi 4 octobre</b>	Sortie mycologique avec Monsieur Albert Marchal <i>9h30, église de Wavreille</i>	ARLETTE GELIN
<b>Samedi 11 octobre</b>	Prospection malacologique et naturaliste du Tienne d'Inzéri, à Wellin <i>9h30, Place de Wellin (Matinée – fin de l'activité vers 13h)</i>	BRUNO MARÉE

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

<b>Vendredi 17 octobre</b>	Initiation à la mycologie <i>9h30, Bibliothèque de Rochefort (ancienne gare)</i>	ARLETTE GELIN
<b>Dimanche 19 octobre</b>	Matinée d'observation des oiseaux à Pondrôme (4). Après le 03/03, le 25/05 puis le 31/08, sortie empruntant le même parcours ! <i>8h00h, église de Pondrôme (matinée)</i>	MARC PAQUAY
<b>Samedi 25 octobre</b>	Souper traditionnel des naturalistes <i>18h, salle des fêtes de Laloux (en face de l'église)</i>	ARLETTE GELIN
<b>Dimanche 9 novembre</b>	Dans le cadre de l'inventaire des « points noirs » observables sur les cours d'eau du sous-bassin hydrographique de la Lesse (Contrat de Rivière), prospection du Ri de Bonnefosse et de ses affluents (Ri de Warlet et Pépinette), sur la commune de Nassogne. Indice biotique de quelques stations. <i>9h30, église d'Ambly (Nassogne). Bottes conseillées,</i>	BRUNO MARÉE
<b>Jeudi 13 novembre</b>	Commission de l'environnement <i>20h, au local de Lomprez</i>	BRUNO MARÉE
<b>Samedi 15 novembre</b>	Comment réalise-t-on une carte géologique ? L'exemple de relevés effectués sur le terrain dans la région de Han-sur-Lesse <i>9h30, église de Han-sur-Lesse</i>	SABINE BLOCKMANS, géologue
<b>Vendredi 12 décembre</b>	Soirée de rétrospective Queyras. Préparez vos photos ! <i>Précisions suivront ...</i>	BRUNO MARÉE



### **Gestion à la Grande Tinémont !!!**

Les travaux de gestion d'Ardenne & Gaume sur la Grande Tinémont consistent en une réouverture d'un sentier situé sur la crête. Cette ouverture permettra une meilleure liaison entre diverses petites pelouses-clairières ainsi que la création d'une lisière intraforestière favorable à la biodiversité. Le travail est assez lourd et demande l'évacuation de branches issues de la coupe du taillis. L'aide des Naturalistes est bienvenue et nous demandons à toute personne disposant d'un peu de temps à consacrer à ce chantier de nous venir en aide. Tél. de contact : Stéphane Tombeur (0495 44 79 05) - Marc Paquay (0476 21 49 29) - Pierre Limbourg (084 38 85 13).

**Dates : les 02/09 04/09 11/09 16/09**

Les rendez-vous sont fixés à **9 h sur le site.**

\* Les coordonnées des organisateurs membres du Comité sont reprises en dernière page.

**! Prochaine réunion du comité: le 10 octobre**

## Dimanche 22 juin La forêt du roi Albert et les sources de la Masblette

---

DANIEL TYTECA AVEC LE CONCOURS DE JEAN-CLAUDE LEBRUN

---

**Pour ce « remake » d'une sortie de 1977, guidée déjà par votre serviteur<sup>1</sup>, quatorze personnes sont présentes au départ, dont dix poursuivront l'excursion jusqu'au bout. Le trajet est organisé en sens inverse de celui de l'activité d'il y a 31 ans (! ça ne nous rajeunit pas ...) et c'est donc du Bèyôli (Monument au Roi Albert) que nous entamons notre périple.**

Vu la longueur de l'excursion et les variantes proposées à la fin de celle-ci, nous ne nous attardons pas à la Fange du Bèyôli que nous longeons pour nous diriger vers le nord. Nous notons tout de même au passage les linaigrettes (*Eriophorum angustifolium*) ainsi que deux millepertuis des sols acides (*Hypericum pulchrum* et *H. humifusum*).

Nous longeons alors le ruisseau de Palogne, un de ceux qui constituent la Masblette, prenant sa source dans la Fange du Bèyôli.

Dans la forêt mélangée (hêtres – épicéas), nous notons diverses espèces dont certaines sont typiquement ardennaises : la lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum*), le sceau de Salomon verticillé (*Polygonatum verticillatum*), des *Carex* (*C. pallescens*, *C. remota*, *C. sylvatica*, *C. pendula*, *C. ovalis*), des luzules (*Luzula luzuloides*, *L. sylvatica*), la cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*), la véronique officinale (*Veronica officinalis*), la scrofulaire noueuse (*Scrophularia nodosa*), l'impatiante (*Impatiens noli-tangere*), la petite douve (*Ranunculus flammula*), diverses graminées (*Deschampsia cespitosa*, *Molinia caerulea*, *Millium effusum*), ...

Ayant abordé le flanc sud de la vallée de la Masblette proprement dite, nous entrons sur un territoire appelé « Les Abanages ». Il est intéressant de se pencher sur l'origine de ce nom : les Abanages constituent un lieu-dit qui trouve son origine dans le mot "ban". Dans une même seigneurie banale, plusieurs communautés villageoises

pouvaient jouir de la même administration basée sur la même "coutume", la même juridiction. Elles formaient le même ban. Les banaux devaient moudre leurs grains au moulin banal, cuire leurs pains au four banal et s'acquitter des mêmes redevances vis-à-vis du seigneur local. En cas de condamnation par la cour de justice, ils pouvaient être bannis, exclus du ban. Abanner une forêt consistait, au Moyen Age, à la mettre "en défense", autrement dit à en interdire l'accès au troupeau communal (panage, pâturage,...). On retrouve fréquemment les termes "Bois Ban, Bois à Ban, Bois Banal, Banal Bois..." : le bois qui appartient au ban ou qui est mis "en réserve" ou "en défense". En Ardenne, ce sont d'ailleurs généralement d'anciennes hêtraies éloignées des villages et qui n'ont jamais été essartées (on les retrouve sur les anciennes cartes de Ferraris).

Sur ce même flanc de coteau, nous sommes intrigués par la présence d'une borne de pierre. D'une hauteur de +/- 50 cm, affectant grossièrement la forme d'un triangle rectangle isocèle, elle porte sur son hypoténuse, orientée au nord-ouest, un signe en forme de crosse d'évêque, et sur les deux côtés de l'angle droit, un « B » (voir photos). Nous nous perdons en conjectures sur l'interprétation de cette borne. D'après Jean-Claude, en étudiant la carte, on peut émettre une hypothèse plausible : les lettres B gravées sur les faces sud et est signifieraient « Bande » et la crosse épiscopale se rapporte évidemment à l'abbaye de Saint-Hubert. On trouve d'autres

---

1 Dimanche 12 juin 1977, La Forêt du Roi Albert et les sources de la Masblette, *Rapp. Act. Natural. Haute-Lesse* 15 : 6-7, Daniel TYTECA, août 1977.

bornes du XVIII<sup>e</sup> siècle gravées de la crosse sur les limites des anciennes communes de Bande et de Grune. Mais nous ne disposons pas d'archives permettant de corroborer cette hypothèse. Et d'autre part l'orientation de la face gravée de la crosse, au nord-ouest, tourne le dos à la localité de Saint-Hubert. Il pourrait donc s'agir d'une borne déplacée ou réutilisée ... Quelqu'un aurait-il une suggestion ?

De cet endroit, nous descendons alors en direction du lit de la Masblette, que nous traversons ; un peu plus en amont, cette rivière prend le nom de Ruisseau de Bilaude. A l'endroit où nous la traversons, nous notons une végétation plus hygrophile, avec une dorine (*Chrysosplenium oppositifolium*), à nouveau l'impatiante (*Impatiens noli-tangere*), qui voisinent avec d'autres plantes des endroits frais, comme la mercuriale (*Mercurialis perennis*) et la circée (*Circaea lutetiana*). En remontant la Bilaude, la vallée est de plus en plus encaissée et prend le nom de Fond de Bilaude ; au passage nous traversons d'autres ruisseaux qui alimentent la Masblette, comme le Ruisseau de la Doneuse et le Ri du Pied de Bœuf. Au bord du chemin, notre attention est attirée par les impressionnantes populations de digitale (*Digitalis purpurea*) et de fétuque des bois (*Festuca altissima*).

Émergeant du Fond de Bilaude, nous nous arrêtons pour le pique-nique à un observatoire de la faune sauvage, d'où nous avons une vue étendue sur la fagne récemment déboisée, au centre de laquelle un étang a été aménagé. Le bâtiment et l'aménagement du site (déboisement, rehaussement de la digue) ont été réalisés par « Les Chasses de la Couronne » (voir l'encadré).

Notre excursion se termine par la prospection de deux sites prestigieux ; en premier lieu, la réserve naturelle domaniale du Rouge Poncé. À l'origine d'une étendue de 37 hectares, la réserve fut créée par Arrêté Royal du 12/02/1969<sup>2</sup>. Le Rouge Poncé est l'une des plus importantes

tourbières de la grande forêt domaniale du Plateau de Saint-Hubert. Sa caractéristique principale est le peuplement impressionnant de bouleaux pubescents (*Betula pubescens*) plus que centenaires, en dépit de leurs petites dimensions, créant un paysage hors du commun dans notre Ardenne davantage dominée par les forêts de hêtres. Quelques-unes des espèces caractéristiques de cette végétation sont observées, au rang desquelles figurent la sympathique trientale (*Trientalis europaea*), relique glaciaire, malheureusement en grande partie déflourée, ainsi que les myrtilles (*Vaccinium myrtillus* et surtout la myrtille-de-loup, *V. uliginosum*), un carex (*C. rostrata*), la violette des marais (*Viola palustris*), la bistorte (*Polygonum bistorta*), une linaigrette (*Eriophorum vaginatum*), une fougère (*Dryopteris carthusiana*), ... C'est dans le Rouge Poncé que se situent les sources proprement dites de la Bilaude / Masblette.

Nous quittons alors le bassin versant de la Masblette, pour rejoindre, au terme de notre excursion, un autre bassin versant, celui de la Wamme.

Le dernier site visité est celui de la Fagne du Fayi de Luci, lui aussi déjà prospecté à quelques reprises par notre association. Comme partout sur le plateau, le site a subi récemment d'importants aménagements dans le cadre du projet « Life – Tourbières – Restauration des milieux tourbeux du Plateau de Saint-Hubert »<sup>3</sup>.

C'est donc avec de grandes difficultés que nous nous frayons un chemin le long des digues et promontoires subsistant au milieu des mares et autres excavations pratiquées avec des engins lourds. Nul doute que le résultat de ces interventions, scientifiquement planifiées, sera à la hauteur des attentes. Certaines espèces montrent déjà un grand dynamisme de (re-) colonisation, parmi lesquelles les plus caractéristiques de ce biotope : une linaigrette (*Eriophorum vaginatum*) se signale déjà par ses innombrables touffes égayant le paysage de la fagne ; divers carex (*Carex echinata*, *C. pallescens*, *C.*

2 NOIRFALISE, A., HUBLE, J. & DELVINGT, W., 1970. – Les réserves naturelles de la Belgique, Administration des Eaux et Forêts (Ministère de l'Agriculture), Bruxelles.

3 Voir [http://biodiversite.wallonie.be/offh/life\\_tourbieres/](http://biodiversite.wallonie.be/offh/life_tourbieres/).

# PROSPECTION NATURALISTE

*canescens*) font la joie des spécialistes ; enfin, la trientale (*Trientalis europaea*), à nouveau, prouve qu'elle est vraiment dans son élément en colonisant déjà massivement les fragments de tourbe récemment mis à nu.

*Merci à tous, en particulier à Jean-Claude, mais aussi à Fernand FRIX, pour votre intérêt, votre concours efficace et la joie de participer ensemble à la contemplation de notre nature.*



*Les trois faces de la « borne mystérieuse » au lieu-dit « Les Abanages », Forêt du Roi Albert, 22 juin 2008 (photos Daniel Tyteca).*

## **Les Chasses de la Couronne** (voir <http://www.chassesdelacouronne.be/fr/index.htm>)

En vertu de l'article 13 de la Loi sur la chasse du 28 février 1882, l'exercice du droit de chasse dans les forêts de Soignes, de Saint-Hubert et de l'Hertogenwald, ainsi que dans les propriétés de l'Etat avoisinant le Domaine d'Ardenne à Ciergnon est réservé à la Couronne. En ce qui concerne les forêts de Saint Hubert et de l'Hertogenwald, le droit de chasse a été exercé directement par la Couronne elle-même jusqu'au début des années 80. En 1982, le Roi Baudouin décide toutefois de confier l'exercice du droit de chasse à un Conseil de Gestion afin de développer sur ces deux territoires une gestion exemplaire sur les plans cynégétique, scientifique et socio-pédagogique.

Les Chasses de la Couronne comprennent deux territoires distincts, situés dans la région biogéographique des Hautes Ardennes. Le territoire de l'Hertogenwald couvre 6.350 ha à l'intérieur d'un massif forestier de plus de 50.000 ha situé en bordure Est de la Belgique, dans la région des Hautes-Fagnes. Le territoire de Saint-Michel – Freyr, qui nous intéresse plus particulièrement ici, s'étend sur 4.100 ha et se situe en plein cœur du massif forestier de Saint-Hubert. Ce territoire est constitué de deux secteurs contigus mais séparés par la N89, mise en défens, pour des raisons de sécurité, par une clôture de 2,20 m, réputée infranchissable par les grands Ongulés.

Parmi les missions explicitement assignées aux Chasses de la Couronne, on notera l'aspect pédagogique et notamment :

- un volet cynégétique proprement dit, lequel s'apparente à une « école pratique de la chasse » et
- un volet plus spécifiquement socio-pédagogique, destiné à créer une structure d'accueil pour permettre au public une observation active de la faune sauvage et une approche des problèmes que soulève sa gestion quotidienne.

## Samedi 19 juillet Sortie botanique à Givet

JEAN LEURQUIN ET MARIE-THERÈSE ROMAIN

*Un petit groupe motivé participe à cette sortie, destinée à rendre compte de la végétation rivulaire de la Meuse et de sa plaine alluviale aux abords de Givet : le temps nuageux mais clément (quelques petites averses seulement nous ont obligés à sortir le parapluie...) nous a favorisés car de belles observations (dont quelques plantes rares) ont pu être réalisées..et vérifiées grâce à la flore...*

### La plaine alluviale en rive droite Givet, l.d. Noma

C'est sur la route Givet – Heer-s/-meuse, au niveau de l'ancien poste de douane belge, que nous empruntons un chemin descendant vers la vallée de la Meuse : le ruisseau de Massemble constitue la frontière naturelle entre les deux pays.

Les talus sont formés des shales calcarifères du Frasnien supérieur qui caractérisent la dépression de la Famenne schisteuse. Nous retenons de la flore rudérale la présence de *Ballota nigra* subsp. *meridionalis*, *Arctium minus* subsp. *minus* et *Lycium barbarum*, solanacée naturalisée, ligneuse et épineuse, plantée parfois en haies aux expositions abritées (on la rencontre souvent à la Côte belge le long des digues de mer).

Nous abordons une vaste zone alluvionnaire où s'interpénètrent des éléments de phragmitaie et mégaphorbiaie sous le couvert d'une saulaie variée (*Salix alba*, *S. caprea*, *S. fragilis*, *S. purpurea*, *S. x rubens*, *S. x sericans*, *S. triandra*, *S. viminalis*) et d'une peupleraie plantée, formant une large bande au bord du fleuve.

Retenons quelques espèces parmi les plus caractéristiques :

- espèces de roselière : *Galium palustre*, *Iris pseudacorus*, *Lycopus europaeus*, *Lythrum salicaria*, *Phalaris arundinacea*, *Phragmites australis*, *Rumex hydrolapathum*
- espèces de mégaphorbiaie : *Calystegia sepium*, *Carduus crispus*, *Epilobium hirsutum*, *E. parviflorum*, *Eupatorium*

*cannabinum*, *Filipendula ulmaria*,  
*Lysimachia vulgaris*, *Myosoton aquaticum*,  
*Stachys palustris*,  
*Symphytum officinale*, *Valeriana repens*

- espèces compagnes : *Aethusa cynapium* var. *gigantea*, *Festuca arundinacea*, *F. gigantea*.

Ces formations, à caractère eutrophe et nitrophile, sont envahies par l'ortie (*Urtica dioica*), la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) et le topinambour (*Helianthus tuberosus*) (voir à ce sujet l'article de Philippe Martin dans *Adoxa*, n° 54, mars 2007 : 5-9).

Les bords de cette zone de végétation de hautes herbes sont colonisés par des espèces rudérales comme *Arctium lappa*, *Artemisia vulgaris*, *Cirsium arvense*, *C. vulgare*, *Dipsacus fullonum*, *Elymus repens*, *Malva sylvestris*, *Silene latifolia* subsp. *alba*, *Verbena officinalis*,... Le houblon (*Humulus lupulus*), est omniprésent, bien à sa place dans ce milieu.

Les sentiers herbeux, tracés par le passage des pêcheurs, créent des ouvertures où se développent *Thalictrum flavum* et *Erysimum cheiranthoides*, crucifère à fleurs jaunes qui participe souvent, dans les grandes vallées (avec *Brassica nigra* et *Bidens* div. *sp.*) à des groupements de rives exondées sur sol alluvial riche, *Isolepis setacea*, *Lamium maculatum* et, au niveau de la Meuse, un pied de *Butomus umbellatus* (non fleuri) ainsi qu'une petite population de *Nuphar luteum* et de *Myriophyllum verticillatum*.

## **Le chemin de halage de rive gauche, aux abords de la porte de France**

Le chemin de halage héberge une végétation prairiale banale où nous retenons cependant *Cichorium intybus*, *Diploaxis tenuifolia* (roquette sauvage), *Lactuca serriola*, *L. virosa*, *Oenothera biennis*, *Verbascum densiflorum* et quelques pieds d'artichaut (*Cynara cardunculus*) et de topinambour (*Helianthus tuberosus*) qui peuvent laisser rêver qu'autrefois, un jardin aurait pu avoir existé là...

## **La mare au niveau de la porte de France**

En contrebas de la Porte se situe une mare aux eaux eutrophes, invisible depuis la route. On y relève plusieurs espèces intéressantes et peu communes :

- dans la lame d'eau mince des bords : *Ceratophyllum demersum*, *Myriophyllum spicatum*, *Potamogeton crispus*, *P. pectinatus*, *P. perfoliatus*
- sur le plan d'eau : *Lemna minor*, *Spirodela polyrhiza*
- en bordure, souvent en formations : *Acorus calamus*, *Butomus umbellatus* en pleine floraison, *Carex disticha*, *C. hirta*, *C. remota*, *Eleocharis palustris*, *Equisetum palustre*, *Galium palustre*, *Iris pseudacorus*, *Lycopus europaeus*, *Lythrum salicaria*, *Mentha arvensis*, *Myosotis scorpioides*, *Phragmites australis*, *Rumex hydrolapathum*, *Stachys palustris*.

Pour la petite histoire (merci à Philippe !), signalons que l'acore (*Acorus calamus*), aux feuilles plissottées et à l'odeur aromatique, fut, dit-on, introduit en Europe par les Tatars (ou Tartares, on les met à toutes les sauces...) comme désinfectant de l'eau. Son rhizome, riche en asarone, se consomme séché et est utilisé comme stomachique. Il participe aussi à l'aromatisation de la Ginder Ale.

## **Le bord de route en face de la mare**

Un vieux mur en moellons calcaires offre une belle station (connue et ancienne) d'*Artemisia alba* et, dans les joints, quelques touffes de *Festuca pallens*. Ajoutons *Prunus mahaleb* (que l'on retrouve en un magnifique exemplaire, en fruits, sur la pelouse de l'autre côté de la route), *Reseda lutea*, *Seseli libanotis* en magnifique floraison, *Solanum nigrum*, *Torilis arvensis*, *Ulmus campestris*, *Verbascum densiflorum*.

Une petite pelouse sèche, en contrebas du Fort de Charlemont, s'est développée sur les calcaires givetiens de la Formation de Trois Fontaines. Les filets géants à armature métallique ne nous permettent pas d'aller bien loin mais nous pouvons tout de même y relever : *Acinos arvensis*, *Bromus erectus*, *Ceterach officinarum*, *Dianthus carthusianorum*, *Foeniculum vulgare*, *Helianthemum apenninum*, *Melica ciliata*, *Teucrium chamaedrys*.

## **Le chemin de halage de rive gauche, face au cimetière de Givet**

A quelque distance en aval du pont sur la Meuse, jusqu'au barrage en construction, le chemin de halage offre une végétation diversifiée que l'on aurait tort de négliger !

Parmi d'autres espèces plus courantes, retenons, sur les talus, la présence de *Sedum forsterianum*, *Odontites vernus* subsp. *serotinus*, *Reseda lutea*, *R. luteola*, *Securigera varia*, *Senecio erucifolius*, *Verbena officinalis*.

Les berges de la Meuse nous offrent *Carex acuta*, *C. hirta*, *C. pendula*, *C. riparia*, la rare *Cuscuta europaea* (parasitant ici houblon et scrophulaire), *Glyceria maxima*, *Pastinaca sativa* subsp. *urens*, *Rumex hydrolapathum*.

Une grande friche jouxtant, en contrebas, le chemin de halage, correspond vraisemblablement à un ancien site industriel. S'étendant en partie sur une zone humide, par communication avec la Meuse, elle peut présenter un intérêt ... qui fera l'objet d'une prochaine excursion...

## Nota bene

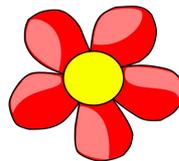
La petite discussion étymologique sur les termes commençant par « cal » trouve son explication ci-après :

- *Calystegia* (liseron) vient du grec *calyx* = calice et *stegos* = couvrir (par allusion aux deux grandes

bractées qui recouvrent le calice avant la floraison)

- *Calopteryx* (libellule) vient du grec *kal(l)os* = beau et *pteros* = aile (ses ailes sont merveilleusement belles)

On peut donc, pour ce dernier, oser la comparaison avec « callipyge » qui signifie « belles fesses » ... et ne concerne évidemment pas la botanique !



## ERRATUM

Dans le numéro 242 des Barbouillons (juillet-août 2008), une erreur a été commise par Ma-Thé qui s'en excuse vivement : dans le compte rendu sur l'Hermeton, page 22, le nom de l'algue rouge est *Batrachospermum moniliforme* et non *Batrachium* (qui est un sous-genre de *Ranunculus*) !



## Session naturaliste dans le Queyras 2008

Le compte-rendu de la session naturaliste de juillet dans le Queyras paraîtra prochainement ...un peu de patience ! Sachez déjà que les participants et les curieux se retrouveront pour une soirée de rétrospective le vendredi 12 décembre. Des précisions suivront ...

## Samedi 26 juillet Sortie mycologique dans les bois de Fesche et de Bestin à Rochefort, avec la participation des mycologues de la Société Namur-Luxembourg

ARLETTE GELIN

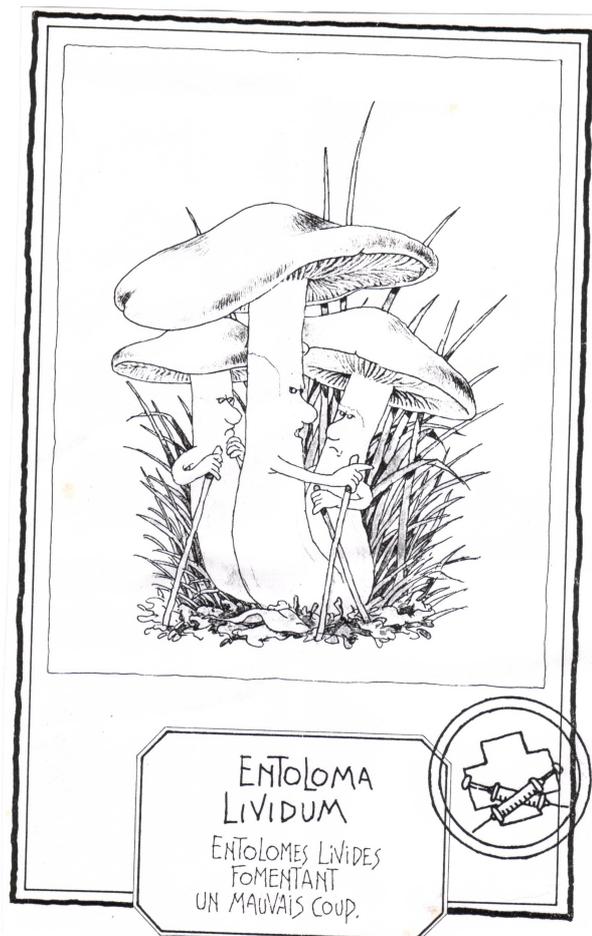
Après les pluies abondantes et la température clémente du mois de juin, nous étions en droit d'espérer une profusion de champignons. Hélas, la sécheresse récente, alliée au ratissage systématique du lieu annoncé pour la prospection, anéantit nos espoirs : quelques membres indécidés de la société pour laquelle nous organisons cette sortie s'en étaient rendus responsables la veille même.

La chênaie-charmaie neutrocline que nous nous proposons de prospector aujourd'hui accueille dès le mois de juillet une variété étonnante de champignons. Ces sols argileux peu profonds et rétenteurs d'eau sont le terrain d'élection des russules et des chanterelles. Si ces dernières n'ont pas résisté à la récente razzia, les russules, elles, sont assez diversifiées pour se faire une idée de cette attachante famille. Grâce à une observation attentive et l'usage de quelques réactifs, nous en déterminons une vingtaine d'espèces.

Espèces thermophiles, les russules apparaissent dans les chênaies-charmaies famenniennes de la mi-juillet à la fin de septembre. Plus tard, on les trouve, mais peu nombreuses, dans les hêtraies et, en fin de saison, quand la litière est suffisamment humide, sous les résineux.

Le sol tassé et argileux de l'aire de pique-nique est favorable à la poussée de *Russula luteotacta* qui a comme caractéristique de jaunir intensément dans les blessures ; sous les pins sylvestres, nous récoltons *Russule sanguinaria*, seule russule à posséder des lames décurrentes, ainsi que *Russula caerulea*, bien mamelonnée. Au milieu d'un chemin sec, de superbes *Russula virescens* nous réjouissent : le chapeau de cet excellent comestible, peu fréquent, évoque une mosaïque d'un beau vert amande velouté. D'imposantes *Russula violacea* sont les hôtes habituels de ces bois : elles nous sont familières et la réaction spectaculaire de la chair au phénol (jus de myrtilles),

confirmant la détermination, ne sert plus qu'à impressionner les néophytes. *Russula velenovsky*, *R. pseudointegra*, *R. lilacea* sont aussi à leur place dans ce milieu.



Les russules du groupe *griseinae*, très difficiles, sont observées sans commentaire : elles irons rejoindre les boîtes au fond des paniers. Le long d'un chemin boueux, une russule brune, fragile, sosie de *Russula integra*, attire notre attention : elle est douce, les lamelles sont jaune d'or (sporée IV) et la réaction est positive au gaïac : c'est sans conteste la rare et toujours précoce *Russula carpini* (Girard et Heinemann). Déjà récoltée en 2006 non loin d'ici, elle est souvent confondue avec *Russula integra*, qui pousse, elle, sous épicéas et jamais en plaine.

Hormis les russules, d'autres belles espèces complètent la récolte :

*Boletus radicans*, prouvant par sa présence que ces bois famenniens recèlent aussi des espèces calcicoles ;

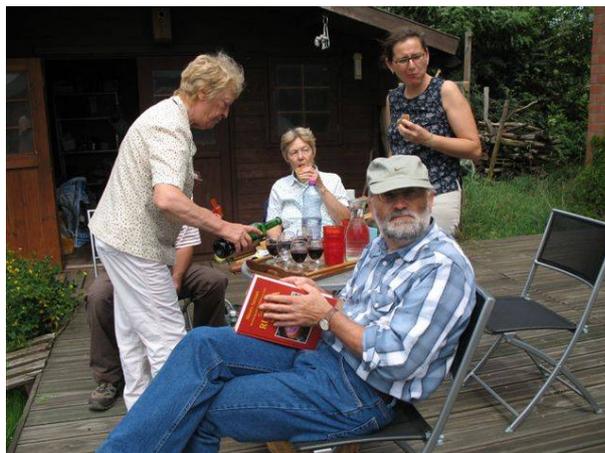
*Entoloma lividum*, espèce argilo-calcicole et hygrophile, responsable de bien des intoxications ;

*Amanita franchetti*, *Lactarius acerrimus*, *L. pterosporus* ...

En fin de matinée, nous descendons dans la petite vallée humide du Parfondry. Enfoncées dans la boue séchée d'un sentier, un bel échantillonnage de *Russula violeipes* est récolté : comme son nom l'indique, elle a toujours une partie du pied violet ; la légère odeur de crustacés cuits qui s'en dégage confirme la détermination. Dans la vieille pessière traversée par le ruisseau, nous récoltons : *Amanita gemmata*, *Russula queletii*, *R. integra*, *R. aurora*, *Agaricus sylvicola*...

A midi, Marie Hélène nous accueille dans son jardin ; c'est l'occasion de confronter nos récoltes et de consulter la liste dressée par Marie-Claire.

L'après-midi, dans le bois de Bestin, nous trouvons *Russula faginea* (mais où est donc passé le hêtre ?). Martine l'emportera, la fera sporuler (IIIId) et confirmera la détermination. Un fureteur découvre le curieux bolet pomme de pin (*Stobymomyces strobilaceus*) qu'on n'oublie plus jamais sitôt vu.

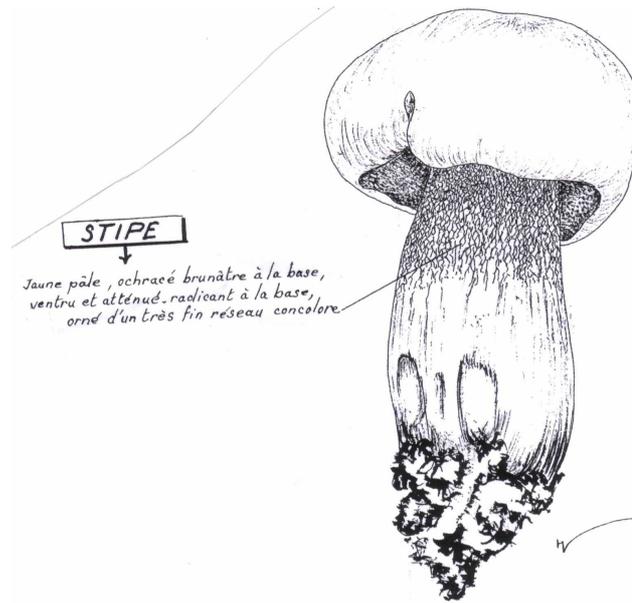


Photos Claire Dicker

Le rare *Boletus appendiculatus* est récolté sous feuillus ; cette espèce acidiphile possède un stipe obèse, atténué, radicaux, à fin réseau concolore, ainsi que des pores jaunes qui normalement devraient bleuir. Marc l'emporte pour le scanner et le soumettre à un internaute résidant en Espagne... Ce spécialiste des bolets confirmera illico notre détermination. Merci Internet !

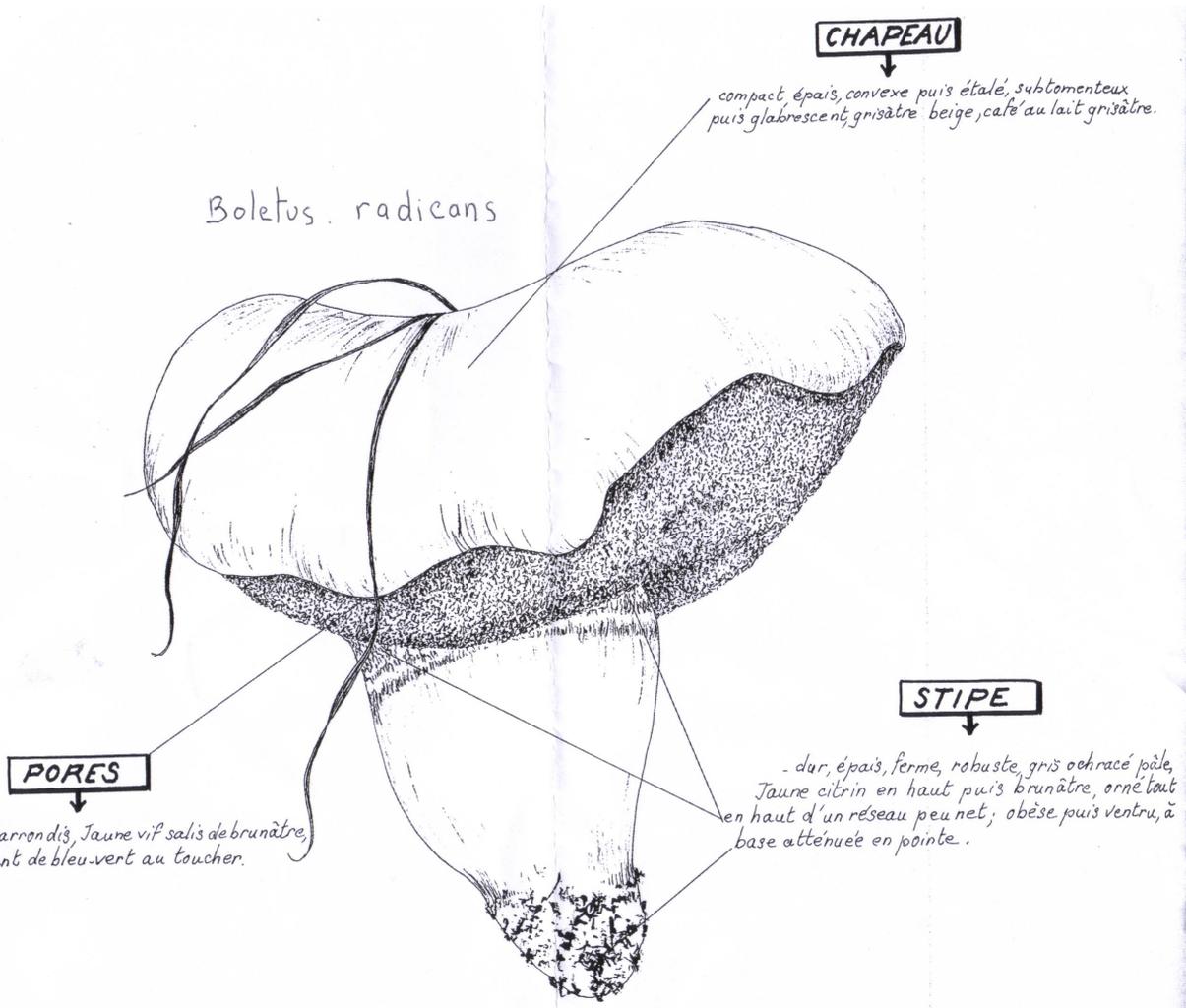
Georges Becker, mycologue et philosophe tout à la fois, abondait dans le même sens :

« Il faut bien vivre avec son temps, m'a dit l'autre jour ma voisine, qui venait d'acheter un Solex. Elle avait tourné une page de sa vie. Les mycologues, plus favorisés, en tournent une tous les jours et doivent sans fin oublier la dernière, apprendre celle qui passe et prévoir la suivante... »



**STIPE**  
 ↓  
 Jaune pâle, ochracé brunâtre à la base,  
 ventru et atténué, radicant à la base,  
 orné d'un très fin réseau concolore.

*Boletus appendiculatus*



*Boletus radicans*

**CHAPEAU**  
 ↓  
 compact, épais, convexe puis étalé, subtomenteux  
 puis glabrescent, grisâtre beige, café au lait grisâtre.

**PORES**  
 ↓  
 fins, arrondis, Jaune vif salis de brunâtre,  
 se tachant de bleu-vert au toucher.

**STIPE**  
 ↓  
 - dur, épais, ferme, robuste, gris ochracé pâle,  
 Jaune citrin en haut puis brunâtre, orné tout  
 en haut d'un réseau peu net; obèse puis ventru, à  
 base atténuée en pointe.

## Samedi 2 août Observations entomologiques à Comogne - Focant

MARC PAQUAY

La réserve naturelle de Comogne, essentiellement une grande prairie de fauche, a été l'objet de nos investigations durant cette journée. Les bandes refuges maintenues le long des haies bocagères ou les abords des petites mares furent principalement explorés.

Le constat général, pareil à ce qu'il fut durant cette saison 2008, est une relative pauvreté en insectes ! Voici une petite liste ( bien maigre ! ) des observations effectuées, insectes observés dans les différents ordres :

### Odonates

Pas de libellules ! Nous avons seulement noté quelques rares *Coenagrion puella* (Agrion jovencelle)

### Orthoptères

*Chorthippus parallelus*  
*Chrysochraon dispar*  
*Tetrix* sp ( juvénile)  
*Conocephalus discolor*  
*Tettigonia viridissima*  
*Pholidoptera griseoptera*

### Hétéroptères

*Eurygaster testudinaria*  
*Myrmus miriformis*  
*Stenodema laevigatum*  
*Polymerus unifasciatus*

### Homoptères

*Philaenus spumarius*  
*Cicadella viridis*

### Lépidoptères Rhopalocères

*Pieris napi*  
*Pieris rapae*  
*Pyrrhonia tythonus*  
*Thymelicus lineolus*  
*Argynnis paphia*  
*Maniola jurtina*  
*Araschnia levana*  
*Melanargia galathea*

### Diptères

*Alophora hemiptera*

### Hyménoptères

*Dolichovespula rufa*  
*Dolichovespula sylvestris*  
*Bombus pascuorum*  
*Bombus lucorum*  
*Anthophora* sp. (cf *aestivalis* /  
*quadrimaculata*)

### Coléoptères

*Cassida vibex*  
*Oberea oculata*  
*Lebia chlorocephala*  
*Corymbia rubra*

### Araignées

Theridae :  
*Steatoda bipunctata* (dans la grange)

Araneidae :  
*Araneus quadratus*  
*Lariniodes cornutus*  
*Argiope bruennichi*

Gnaphosidae :  
*Zelotes* sp. (cocon en pastille, sous des bouts de bois dans la grange)

Thomisidae :  
*Misumena vatia*

## Samedi 9 août Participation à l'excursion organisée par l'A.E.F. dans la région de Mellier

JEAN-CLAUDE LEBRUN

*Un dizaine de participants se sont retrouvés au pied de l'église de Mellier pour profiter d'une journée ensoleillée et inventorier la flore de deux carrés IFB. Quelques Naturalistes de la Haute-Lesse ont participé à cette activité organisée par l'A.E.F. et conduite par Madame Saintenoy... que nous remercions au passage pour son accueil et sa grande disponibilité.*

### De l'église à la rivière

L'ancienne église Saints-Pierre-et-Paul de Mellier<sup>4</sup> est entourée d'un ancien cimetière qui mérite l'attention des botanistes.

D'abord, derrière l'église, se dresse la colline fortifiée du « Haut de la Cour » où se dressait une tour attribuée à Hugo de Mellier, premier seigneur connu vers 1060. Le reste du plateau était occupé par la Basse Cour qui contenait la chapelle remplacée en 1842 par l'église actuelle. L'ensemble du plateau était entouré par un rempart encore visible au sud et à l'ouest. Le cimetière et les terrains avoisinants ont font l'objet d'un projet de réhabilitation initié par le Parc de la Haute Sûre Forêt d'Anlier intitulé « Le Verger des Âmes ». Nous déambulons dans les sentiers tracés entre les tombes et les néfliers et autres variétés anciennes d'arbres fruitiers. Quant à la prairie de fleurs rustiques... elle ne comporte que les espèces rudérales banales. La prospection (carré I.F.B.: L7 22 41) s'est poursuivie sur le flanc de la colline boisée en direction de la plaine alluviale de la Mellier où de nombreuses espèces introduites disputent l'espace vital aux rudérales classiques.

### Les forges de mellier

Après le pique-nique, Yves Storder nous a présenté le site classé du haut-fourneau et des forges de Mellier. Ancienne propriété des d'Arenberg, le site industriel date de

4 Le site formé par l'église Saints-Pierre-et-Paul, le cimetière et la butte dite « Haut de la Cour », a été classé le 26 février 1981.

1615 lorsque François de Gozée a installé le premier complexe sidérurgique et creusé l'étang pour constituer la réserve d'eau suffisante pour actionner le brocard et les soufflets. Il est évident que pendant plusieurs siècles, cette industrie, grande dévoreuse de forêts, a modifié le paysage environnant. En 1856, lorsqu'on y construit deux fours à chaux, l'activité sidérurgique est oubliée, mais les landes à bruyères s'étendent à perte de vue. Elles seront replantées essentiellement et progressivement de résineux (pin sylvestre et épicéas).

C'est une petite partie de ce site chargé d'histoire qui sera prospectée systématiquement (carré I.F.B.: L7 32 22) : les anciennes murailles qui protègent les fours à chaux, le chemin qui longe le chemin de fer et un ancienne prairie de fauche qui a accueilli, vers 1996, les boues extraites lors du curage de l'étang.



La liste des plantes et le rapport complet de cette activité seront publiés prochainement par Madame Saintenoy dans la revue ADOXA.

## Le curage des fossés de Martouzin (Beauraing)

BRUNO MARÉE

En mai 2008, les naturalistes ont constaté d'importants travaux d'entretien des fossés de drainage des plaines agricoles de Martouzin. Ces travaux ont été réalisés avec l'autorisation de la DNF et avec du matériel lourd de la commune de Beauraing. Or, les terrains concernés se trouvent à proximité d'un site Natura 2000 et abritent l'Agrion mercuriale, une espèce Natura 2000, qui trouve dans ces fossés de drainage une zone refuge favorable à son développement. Ces deux constats auraient pu (ou dû) justifier un minimum de mesures de précaution quant à la méthode employée pour la gestion des fossés en question. Il n'en fut rien.

L'ADN (Association pour la Découverte de la Nature) et les Naturalistes de la Haute-Lesse ont réagi en commun auprès des administrations concernées en regrettant cette situation et en s'interrogeant sur ce cas d'école : quelle attitude adopter quand la gestion économique d'un site menace une espèce légalement protégée ? Le débat est ouvert. Voici, en amorce, quelques réflexions personnelles : Les naturalistes défendent le milieu naturel, la biodiversité et l'intérêt général pour assurer aux générations futures un environnement de qualité. C'est une vision à long terme dont les choix reposent sur une approche scientifique du milieu. Les agriculteurs et éleveurs défendent leur job, la productivité et la rentabilité de leur entreprise. C'est une démarche tout à fait respectable qui s'encombre assez peu d'un souci du long terme et qui repose sur une approche économique de l'exploitation qui peut être faite du milieu. Pour éviter de stigmatiser des personnes, nous parlerons de « démarche naturaliste » et de « gestion agricole ».

Dans le cas précis du curage des fossés de drainage, où qu'ils soient, on se trouve dans la situation d'une gestion agricole d'un site, en contradiction avec la démarche naturaliste. La gestion agricole vise au bon fonctionnement du système de drainage afin de pouvoir rentabiliser au mieux les terres environnantes. La démarche naturaliste constate la dégradation, pour ne pas dire la

destruction, de ce milieu artificiel que représentent les fossés de drainage colonisés par une flore et une faune jugées intéressantes. Dans un cas comme dans l'autre, on part d'une situation de terrain qui semble immuable : des terrains secs parfaitement nivelés entourés de profonds fossés de drainage...Or, de quoi s'agit-il ? Exploités à outrance par une gestion agricole productiviste, les prairies et zones humides ont été asséchées par la mise en place d'un réseau dense de drains souterrains et de surface dont l'aspect le plus spectaculaire est le fossé de drainage. Cette gestion a permis, pour exemple, le recours à des machines d'exploitation de plus en plus imposantes et la production d'un des fleurons de l'élevage belge : le blanc bleu belge.

Exclus des zones asséchées, la « vie sauvage », la « nature », la flore et la faune indigènes se sont repliées vers les seuls milieux maintenus humides et soumis à la pression d'une gestion agricole moins régulière : les fossés de drainage. Une analyse scientifique des populations (flore et faune confondues) démontre la situation catastrophique des terrains soumis à la gestion agricole par rapport à une situation initiale telle qu'elle existait encore il y a quelques décennies. Par contre, les fossés de drainage constituent des zones refuges plus ou moins épargnées. Cette situation, à la limite de la survie des populations, est le résultat de ce modèle de gestion agricole imposé par un modèle économique global de notre société.

Aujourd'hui, la logique de la gestion agricole impose le curage des fossés. La logique de la démarche naturaliste ne peut être que de s'y opposer. Se contenter d'essayer d'en atténuer l'impact, c'est accepter la poursuite d'un modèle de gestion agricole destructeur de la biodiversité et incompatible avec une vision à long terme de la sauvegarde de l'environnement. Ce qui n'empêche pas le débat avec le milieu agricole afin d'influer sur le modèle de production... et pas sur la façon de gérer des fossés. Le problème est ailleurs !

### **Nouvelle attaque ciblée des chasseurs contre le renard. Les mensonges au service des gâchettes sensibles.**

HUGUES FANAL, DIRECTEUR LRBPO

**Communiqué de Presse de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl - lundi 11 août 2008**

Bruxelles: La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) tient à réagir fermement suite aux informations mensongères dévoilées par le monde de la chasse et publiées sans vérification aucune par la Dernière Heure de ce lundi 11 août. Le renard y est à nouveau décrit comme un animal dangereux, pouvant « tuer l'homme ». Mise au point.



<http://www.cecileeyen.net/blog/images/renard.jpg>

Chaque année à la même époque, le monde de la chasse, bouillant d'impatience dans l'attente des dates d'ouverture de la chasse au petit gibier, s'évertue à véhiculer des informations mensongères au détriment des prédateurs naturels. Le renard, le plus haï d'entre eux, n'échappe jamais à cette curée fantasmagorique.

Quand il n'est pas accusé d'être vecteur de la rage, c'est l'échinococcose (présence de vers parasites qui attaquent le foie) qui est pointée du doigt. A chaque fois, des chiffres mensongers, des menaces fantômes et des informations rocambolesques sont martelés afin d'entretenir la mauvaise réputation d'un animal pourtant utile et inoffensif. Aucun renard n'a été trouvé porteur de l'échinococcose dans la capitale. Tous les animaux transitant par le Centre de Réhabilitation d'Anderlecht (dix à quinze par an) ainsi que tous les cadavres découverts sont systématiquement analysés.

Des titres chocs et tapageurs attirent le regard. Nous avons pu le constater avec l'entretien de la hantise mené par certains médias en ce qui concerne la grippe aviaire. La situation est la même pour le renard et le travail de longue haleine d'information

correcte du grand public par le monde environnementaliste se voit cycliquement réduit à néant par des articles partiels et mensongers.

S'il peut s'avérer dangereux de se promener dans la nature en période de chasse, personne n'a à ce jour été attaqué par un renard !



LRBPO Rue de Veeweyde 43-45 1070 Bruxelles T él. 02/521.28.50 0496/261.375  
E-mail: [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be) Website : [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

## Un Alien envahissant et phototoxique : la berce du Caucase

### Communiqué du Jardin botanique national de Belgique

Une fois n'est pas coutume, le Jardin botanique national de Belgique tient à mettre en garde les pouvoirs publics et les particuliers contre une plante néfaste : la berce du Caucase, identifiée comme invasive. C'est également une plante phototoxique qui peut occasionner des brûlures graves. Mieux vaut prévenir que guérir.



#### Un enrichissement de la biodiversité ?

Une espèce, végétale ou animale, supplémentaire sur notre sol, n'est-ce pas un enrichissement de la biodiversité ? Pas nécessairement. En effet, certaines plantes exotiques introduites dans nos régions se révèlent, bien involontairement, trop "performantes" par rapport à la végétation sauvage locale et menacent cette dernière. La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), en l'occurrence, peut atteindre 5 m de hauteur et ses feuilles 3 m de largeur. Un tel géant étouffe littéralement les plantes spontanées locales, bien plus petites. Celles-ci, placées dans l'ombre totale des feuilles énormes de la berce, ne peuvent plus réaliser le processus de la photosynthèse qui les nourrit et meurent...

#### 80.000 graines par plante !

Outre son envorgement colossale, la berce pousse rapidement et se reproduit à vive allure. Chaque pied peut compter jusqu'à 80.000 fleurs qui donnent autant de graines vigoureuses. Au printemps, celles-ci germent avant la végétation locale ; leur croissance rapide ne laisse aucune chance aux plantes voisines, bientôt éliminées par leur ombrage. De plus, la berce est autofécondante, ce qui permet à une plante isolée de se reproduire. La berce conquiert rapidement un vaste territoire, bouleversant son équilibre naturel. Elle prend en effet la place de différentes plantes

indigènes qui, elles, remplissent une fonction très utile dans la chaîne écologique. Par exemple, la berce s'impose à la place de notre ortie commune (*Urtica dioica*), qui héberge et nourrit de nombreuses larves de papillons, ce que la berce ne fait pas. L'invasive appauvrit ainsi de plus d'une manière la biodiversité.

#### Une conquête sans limite ?

Ayant été introduite en terre étrangère, la berce a laissé "à la maison" les animaux et insectes qui régulaient sa présence dans son milieu naturel. L'histoire d'Alien, en somme. Son abondance florale et son allure spectaculaire explique que les jardiniers l'ont introduite dans les jardins européens au 19ème s. Elle cause de nombreux dommages en Europe Centrale et, depuis une vingtaine d'années, elle envahit littéralement la Belgique. On la trouve aujourd'hui partout, du littoral aux Fourons en passant par la région wallonne.

#### Un acide brûlant

En plus des dommages qu'elle occasionne sur le plan écologique, la sève de la berce du Caucase provoque des brûlures parfois très graves car, elle est photosensible : au contact du soleil, elle agit sur la peau comme un acide. Le simple contact d'une feuille peut déclencher la brûlure. Un jardinier distrait qui travaille sans gants peut ainsi être gravement brûlé, de même que les enfants qui utilisent parfois la tige creuse de la plante comme sarbacane ou pipe, comme longue-vue. Le contact direct avec la sève est indolore, la brûlure ne commence qu'après minimum 15 minutes voire deux heures, la victime reste donc tranquillement au soleil, ne se rendant pas compte du danger. La peau affectée peut rester sensible aux rayons ultraviolets pendant des années.

#### Une lutte persévérante indispensable

Il est hautement recommandé de ne pas semer de graines de berce dans son jardin, et d'éradiquer toute plante qui se serait ressemée via le vent, les voies d'eau ou le trafic. Pour cela, il faut sectionner la racine environ 10 cm sous le niveau de la terre et arracher la plante (avec des gants !). Il importe de répéter l'opération à chaque repousse ; la plante s'affaiblit et finit par disparaître. On peut aussi se contenter de couper les hampes florales avant la floraison pour éviter la formation de graines, mais c'est moins efficace. [...]

Contact: Brigitte Vermaelen 02 260 09 49 [brigitte.vermaelen@br.fgov.be](mailto:brigitte.vermaelen@br.fgov.be) [www.jardinbotanique.be](http://www.jardinbotanique.be)  
Jardin botanique national de Belgique 1860 Meise.

Brochure téléchargeable **gratuitement** sur [www.giant-alien.dk](http://www.giant-alien.dk)



### **Invitation**

***Le conseil d'administration des Naturalistes de la Haute-Lesse  
a le plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle  
du local « Bibliothèque » de Chanly  
(mis à disposition par la commune de Wellin),  
le vendredi 19 septembre 2008, à 18 heures.***

« Bibliothèque » des Naturalistes de la Haute-Lesse : 101, Route de Grupont  
(1<sup>er</sup> étage du presbytère - au-dessus du garage - à côté du cimetière) 6921 CHANLY (WELLIN)



<http://mjcgerstheim.free.fr/images/2005-11/image%2040ans%20001.jpg>

# LES NATUS ONT 40 ANS !



## Souper annuel des Natus

Samedi 25 octobre 2008

### Menu

*Maitrank - Kir*

§

*Crème d'asperges*

§

*Sauté de saumon à la dieppoise*

§

*Rôti de porc à la gueuze, Jardinière de légumes, Pommes persillées*

§

*Profiteroles glacées au chocolat*

§

*Café*

§

Tous les membres de l'association sont invités à se retrouver amicalement autour d'une bonne table pour apprécier ensemble les produits de Dame Nature accommodés par nos cuisinières habituelles et fêter dignement les 40 ans de l'association. Pour ceux qui désirent participer au traditionnel échange de petits cadeaux originaux et personnels (ne pas les emballer puisqu'ils seront exposés), la distribution aura lieu par tirage au sort au cours du repas.

Toute initiative d'animation est la bienvenue (prévenir le Président).

A Laloux, salle des fêtes (en face de l'église), rendez-vous dès 18 heures

ORGANISATION: ARLETTE GELIN (084 37 74 97)

Prix: **25 euros** (boissons comprises)

Inscription: réserver auprès d'Arlette et verser votre participation sur le compte 000-0982523-10  
avant le 10 octobre !!!

# Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L. N°412936225, Société fondée en 1968  
Siège social: Chanly

[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

[Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]



L'association est membre d'Inter-Environnement Wallonie et de la Coalition Nature. Elle est reconnue comme organisation Régionale d'Education permanente par la Communauté française de Belgique et est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.



Ministère  
de la Communauté  
française

## Cotisation

Cotisation annuelle à verser au compte 000-0982523-10 des « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl » à 6921 Chanly, en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

## Composition du comité

<b>Pierre CHANTEUX</b> Trésorier	Rue du Seigneur, 7 6856 Fays-les-Veneurs 061/53 51 41
<b>Jean-Claude LEBRUN</b> Secrétaire	Wez de Bouillon, 24 6890 Villance 061/65 54 14 lebrun.jeanclaudio@skynet.be
<b>Pierre LIMBOURG</b> Vice-Président	Rue Paul Dubois, 222 6920 Wellin 084/38 85 13
<b>Bruno MARÉE</b> Président	Rue des Collires, 27 5580 Han-sur-Lesse 084/37 77 77 brumaree@skynet.be
<b>Marie Hélène NOVAK</b> Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou <b>0476/75 40 96 NEW!</b> mhnovak@skynet.be
<b>Marc PAQUAY</b> Administrateur	Rue des Marmozets, 1 5560 Ciergnon 084/37 80 97 ou 0476/21 49 29 m.paquay@swing.be
<b>Daniel TYTECA</b> Administrateur	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 daniel.tyteca@uclouvain.be

### Les Barbouillons

**Bureau de dépôt légal:  
poste de Rochefort.  
Agrément poste n°  
P701235  
Date de dépôt:  
le 2 septembre 2008  
Ce périodique est publié  
avec l'aide du Ministère  
de la Région wallonne,  
Division Nature et Forêts.**

**Les articles contenus  
dans cette revue  
n'engagent que la  
responsabilité de leur  
auteur. Ils sont soumis à  
la protection sur les  
droits d'auteurs et ne  
peuvent être reproduits  
qu'avec l'autorisation de  
ces derniers.**

Editeur: MH NOVAK,  
Chemin des Aujes 12,  
5580 Rochefort.  
E-mail:  
barbouillons@gmail.com